

DEMANDE DE SUBVENTION AU FSDIE

Commission Sociale Etudiante

Projets Etudiants

NOM du Projet :

Porteur du Projet :

Association :

Date de dépôt du dossier :

*Dossier complet à retourner daté, signé et accompagné de tous les justificatifs
demandés à :*

DIVISION DE LA VIE ETUDIANTE - Université TOULOUSE III – Ranguel -

Le Forum - 118 Route de Narbonne – 31062 TOULOUSE Cedex 09

Tél. : 05 61 55 82 61 - Fax : 05 61 55 82 59 – Courriel : lacome@adm.ups-tlse.fr

Autres participants au Projet

Nom : Prénom.....

Année d'études :

Etablissement :

Adresse :

Tel. : E . Mail :

Nom : Prénom.....

Année d'études :

Etablissement :

Adresse :

Tel. : E . Mail :

Nom : Prénom.....

Année d'études :

Etablissement :

Adresse :

Tel. : E . Mail :

Intérêt du Projet sur la communauté Universitaire

Actions envisagées sur la communauté universitaire :

Pièces à joindre au dossier

- Photocopie de la carte d'étudiant 2010-2011 des acteurs du projet
- Photocopie de la liste des membres du Bureau de l'Association et leurs cartes étudiant
- Photocopie des statuts de l'association
- Photocopie du récépissé de la préfecture
- Attestation d'Assurance Responsabilité Civile de l'Association
- Relevé d'identité bancaire du compte de l'association
- Devis des dépenses prévisionnelles du projet

Engagement du Porteur du Projet

Je soussigné (e)

.....
Porteur du projet présenté à la Commission Sociale Etudiante des projets étudiants de l'Université TOULOUSE III, atteste de la sincérité du budget prévisionnel et m'engage à respecter les obligations suivantes dans l'hypothèse où une subvention serait allouée pour la réalisation du projet :

- l'engagement pris en terme de retombées sur la communauté universitaire,
- Logos UPS – FSDIE- DVE sur les documents de communication du projet,
- présentation du compte rendu financier et moral dans les 2 mois suivant la réalisation du projet, accompagné des factures correspondantes,
- remboursement des fonds alloués en cas de non réalisation du projet.

Je reconnais avoir pris note du fait que l'attribution d'une prochaine subvention sera subordonnée au respect de ces obligations et que leur non-respect m'exposera à une demande de remboursement et de non attribution de budget l'année suivante.

Date :
Signature :

Budget Prévisionnel

Objet	Montant
DEPENSES	
SOUS -TOTAL	
DEPENSES INTERNES A L'UPS	
Service Sécurité de l'UPS	
Service reprographie de l'UPS	
Technicien de l'Auditorium	
Autres :	
SOUS -TOTAL	
TOTAL	
RECETTES	
Apport des participants	
Apport de l'Association	
Recette billetterie (Entrées X Tarif)	
Financements Extérieurs	
Financement FSDIE	
TOTAL	

Le budget doit être équilibré, le montant des Dépenses doit être égal au montant des Recettes

Notice explicative

Les projets étudiants sont financés par le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes (FSDIE). Ce fonds est abondé par une part des droits d'inscription :
15 Euros par étudiant non boursier.

Ils sont présentés en Commission Sociale Etudiante (CSE), puis en CEVU pour avis, avant la décision d'attribution définitive des crédits en Conseil d'Administration de l'Université.

Les Domaines

- ◆ Culturel et artistique
- ◆ Citoyenneté, solidarité et environnement
- ◆ Scientifique et technique
- ◆ Sportif
- ◆ Humanitaire

Les Critères

◆ Les projets présentés sont des projets qui émanent d'associations, collectifs ou groupes d'étudiants de l'Université Paul Sabatier.

◆ Ils doivent favoriser la vie sur le Campus, *développer le lien social et être d'intérêt général en termes de retombées pour la communauté universitaire.*

◆ *Les actions proposées ne doivent pas s'inscrire dans le cadre des études* : travaux de thèses - projets tuteurés - stages - visites d'études - recherche pédagogique...

◆ La pérennisation des activités associatives et le développement d'une citoyenneté étudiante sont encouragés.

- ◆ Le FSDIE ne finance pas :
 - le fonctionnement des associations,
 - les activités syndicales,
 - les frais de déplacement, d'hébergement et frais de bouche des acteurs du projet .

Modalités de dépôt des demandes de subvention au FSDIE

Le dossier de demande de subvention **doit être retourné complet** à la DVE.
Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Une convocation par E. Mail est envoyée au porteur de projet, pour une présentation devant la Commission Sociale Etudiante.

*Calendrier Prévisionnel des campagnes d'appel à projets
pour l'année universitaire 2010-2011*

<i>Dates des CSPE</i>	<i>Dates de Dépôt des dossiers</i>	<i>Date du CEVU</i>	<i>Date du CA</i>
23 Septembre 2010	16 Septembre 2010	28 Septembre 2010	11 Octobre 2010
25 Novembre 2010	29 Octobre 2010	11 Janvier 2011	24 Janvier 2011
3 Février 2011	7 Janvier 2011	15 Février 2011	28 Février 2011
14 Avril 2011	21 Mars 2011	19 Avril 2011	9 Mai 2011
9 Juin 2011	16 Mai 2011	21 Juin 2011	Rentrée 2011

**Tout projet devra avoir lieu après le vote en Conseil
d'Administration**